

DECISION D'APPROBATION DE MODELE
N° 93.00.252.002.2 DU 16 MARS 1993

Cinémomètre MULTANOVA modèle 6F-SM2

LA PRESENTE DECISION EST PRONONCEE EN APPLICATION DU DECRET N° 88-682 DU 6 MAI 1988 RELATIF AU CONTROLE DES INSTRUMENTS DE MESURE ET DE L'ARRETE DU 7 JANVIER 1991 RELATIF A LA CONSTRUCTION, AU CONTROLE ET AUX MODALITES TECHNIQUES D'UTILISATION DES CINEMOMETRES DE CONTROLE ROUTIER.

FABRICANT

Société MULTANOVA A.G., CH, 8612, Uster 2, Suisse.

DEMANDEUR DE L'APPROBATION

Société MULTANOVA FRANCE, 33, rue du Ballon, 93160 Noisy le Grand.

OBJET

La présente décision complète la décision d'approbation numéro 92.00.252.003.2 du 29 septembre 1992 (1).

CARACTERISTIQUES

Le modèle MULTANOVA 6F-SM2 diffère du modèle précédent par la possibilité, d'incruster sur les photographies réalisées et d'imprimer sur le dispositif répéteur des données complémentaires lors des contrôles routiers.

A cette fin :

- un nouveau dispositif permettant les incrustations sur les clichés a été associé à l'appareil photographique JACKNAU.
- le logiciel contenu dans les deux EPROM de l'unité de contrôle, ainsi que celui contenu dans l'EPROM du boîtier de commande a été modifié.

(1) Revue de Métrologie, octobre 1992, page 1466.

INSCRIPTIONS REGLEMENTAIRES

Chaque élément du cinémomètre MULTANOVA 6F-SM2 est pourvu d'une plaque d'identification qui porte outre les précédentes indications prévues, le numéro et la date de la présente décision.

Le nom des éléments est suivi de l'indice 2.

SCELLEMENT

Le plan de scellement est identique à celui du modèle 6F.SM.

DEPOT DE MODELE

Plans et schémas déposés à la sous-direction de la métrologie, à la direction régionale de l'industrie, de la recherche et de l'environnement d'Ile-de-France et chez le demandeur.

VALIDITE

La présente décision est valable jusqu'au 29 septembre 1993.

ANNEXES

Notice descriptive.

Schémas n° 5918-1 et 2.

Photographie n° 5918-3.

POUR LE MINISTRE ET PAR DELEGATION :

PAR EMPACHEMENT DU DIRECTEUR DE L'ACTION REGIONALE
ET DE LA PETITE ET MOYENNE INDUSTRIE,
L'INGENIEUR EN CHEF DES INSTRUMENTS DE MESURE,

J. HUGOUNET

NOTICE DESCRIPTIVE

Cinémomètre MULTANOVA
modèle 6F-SM2**PRESENTATION**

La présentation générale du cinémomètre modifié MULTANOVA 6F-SM2 ainsi que le fonctionnement de la chaîne de mesure et de la chaîne tachymétrique sont inchangés. La compatibilité avec le boîtier radar est totale.

Le but de cette modification est de délivrer des informations complémentaires sur les photographies des infractions et sur la bande de contrôle imprimée pour consolider les procédures auprès des tribunaux.

MODIFICATIONS**1°) Présélection des paramètres, initialisation**

Après la mise en service, dès que l'autotest du quartz est effectué, l'opérateur accède au menu déroulant d'un nouveau programme principal d'exploitation et/ou d'un nouveau sous-programme de configuration.

Dans le nouveau menu du programme principal de présélection des paramètres, l'opérateur dispose de la faculté supplémentaire d'introduire : un point kilométrique, une série de 83 textes programmables, d'inhiber les seuils.

Le nouveau menu du sous-programme permet : l'introduction de 83 codes, le pré réglage de l'intensité lumineuse des incrustations, l'annulation de la première alarme sonore.

2°) Incrustations photographiques (schéma n° 5918-1)

Les incrustations photographiques se présentent sur deux lignes et comportent les indications suivantes :

- *sur la première ligne :*
 - la date,

- la lettre C : la présence de cette lettre indique que les caractères formant le texte qui va suivre sont programmés dans un code,
- un texte introduit par l'opérateur (ou appelé par code),
- la lettre K suivie d'un nombre à 4 chiffres et point décimal indique le point kilométrique de la mesure ; son utilisation est facultative, dans ce cas l'espace "libéré" permet d'augmenter le texte précédent à 14 caractères,
- Multanova : marque d'identification,
- un caractère "somme de contrôle".

• *sur une deuxième ligne :*

- l'heure, les minutes, les secondes,
- le numéro de film précédé de F, le numéro de photographie,
- la lettre t suivie de la vitesse du véhicule porteur ou suivie de xxx lorsque le cinémomètre est utilisé à poste fixe,
- la lettre C : la présence de cette lettre indique que le cinémomètre a détecté un véhicule de grande longueur en mode éloignement,
- la vitesse mesurée du véhicule cible, ou l'annulation de vitesse, suivi du symbole km/h,
- suivant la condition, l'un des cinq caractères suivant apparaît : M = mode mobile, S = mode statique, t = usage réservé au contrôle tachymétrique, X = prise de vue photographique à déclenchement manuel sans inscription de la vitesse, Y = photographie d'initialisation du point de référence kilométrique,
- un chiffre de 1 à 3 indique le niveau de sensibilité sélectionné pour la réception du signal,
- un caractère "somme de contrôle".

3°) Informations délivrées par l'imprimante thermique. Le modèle de ces indications est représenté par le schéma n° 5918-2

L'imprimante restitue, en en-tête, l'intégralité des informations contenues dans le programme principal, au moment de l'impression de la première mesure et avant celle-ci. Les informations



correspondant à chaque mesure supérieure aux seuils programmés sont disposés sur une ligne et comprennent :

- un numéro chronologique,
- la lettre C : la présence de cette lettre indique que le cinémomètre a détecté un véhicule de grande longueur,
- un symbole indiquant le sens de circulation,
- la vitesse du véhicule cible,
- l'heure, les minutes, les secondes,
- la vitesse du véhicule porteur précédé de la lettre t,
- le point kilométrique précédé de la lettre K,
- le numéro du cliché photographique.

4°) Informations délivrées par l'indicateur de surveillance du boîtier de commande

Les indications supplémentaires des paramètres suivants sont disponibles :

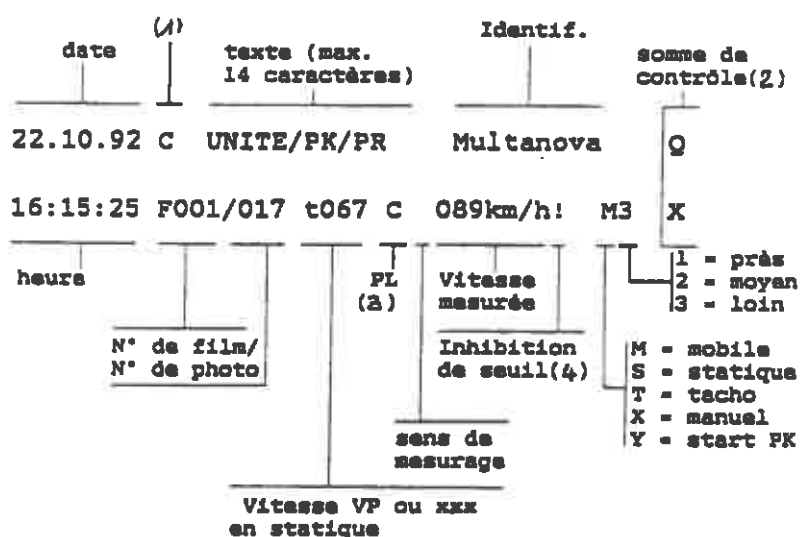
- le code,
- le point kilométrique introduit,
- le numéro du film,
- la mesure tachymétrique de référence et de contrôle,
- la sensibilité de réception du signal.

Les messages d'alarmes principales et secondaires sont inchangés, toutefois l'alarme d'ouverture du couvercle de la databox n'existe pas sur ce modèle.



■ N° 5918-1
CINEMOMETRE MULTANOVA 6F-SM2

Incrustations photographiques



1°) C : si cette lettre est présente, cela indique que les caractères formant le texte qui va suivre sont programmés dans un code

2°) Caractère somme de contrôle issue de la table ASCII

3°) C : la présence de cette lettre indique que le cinémomètre a détecté un véhicule de grande longueur en mode éloignement, en utilisation statique

4°) I : la présence de ce caractère indique que pour cette mesure, l'inhibition des seuils a été demandée par l'opérateur.



■ **N° 5918-2**
CINEMOMETRE MULTANOVA 6F-SM2

Bande de l'imprimante

MULTANOVA 6F SM2

Code 017 METZ N43 GEND.BMO LP090 K222,5
 Date: 10.03.93 auto v LOIN
 Voit: Lim = 90km/h Foto-Lim = 110km/h
 Cam: Lim = 90km/h Foto-Lim = 90km/h
 Flash: sans long.film = 450 400 ASA C
 Film Nr. 01
 RADAR MOBILE

NR	km/h	h .mn.s	UP	PK	NC
0001	✓128	10:42:11	t088	K222,5	3
0002	✓132	10:43:04	t091	K223,8	4
0003	✓126	10:43:20	t091	K224,2	5
0004	✓113	10:43:26	t091	K224,4	6
0005	✓108	10:43:44	t087	K224,7	7
0006	✓117	10:44:00	t095	K225,2	7

Code 017 METZ N43 GEND.BMO LP090 K225,9
 Date: 10.03.93 auto v LOIN
 Voit: Lim = 90km/h Foto-Lim = 110km/h
 Cam: Lim = 90km/h Foto-Lim = 90km/h
 Flash: sans long.film = 450 400 ASA C
 Film Nr. 01
 RADAR STATIQUE

NR	km/h	h .mn.s	UP	PK	NC
0007	✓119	10:44:52		K225,9	8
0008	✓---			K225,9	
0009	✓141	10:45:30		K225,9	9
0010	✓98	10:45:43		K225,9	
0011	✓94	10:45:50		K225,9	10
0012	✓116	10:45:59		K225,9	11
0013	✓114	10:46:06		K225,9	12
0014	✓135	10:46:12		K225,9	13
0015	✓49	10:46:19		K225,9	14
0016	✓114	10:46:30		K225,9	15
0017	✓104	10:46:35		K225,9	
0018	✓134	10:46:41		K225,9	16



■ N° 5918-3
CINEMOMETRE MULTANOVA 6F-SM2

